

le pays. Les deux circonscriptions du Nord et du Sud ont pour chef commun un inspecteur qui centralise les rapports ou communique les ordres de la Direction générale de l'agriculture.

Les services pécuaires — nous adaptons ce mot n'en trouvant pas de traduction exacte, comprennent: 1.<sup>o</sup> Les services zootechniques destinés à développer et à perfectionner, l'élevage des animaux utiles, l'industrie animale en un mot;

2.<sup>o</sup> Les services de police hygiénique ou sanitaire des animaux;

3.<sup>o</sup> Les services ayant pour but de garantir le commerce des animaux domestiques contre les vices rhédibitoires.

Toute la partie de l'économie rurale qui touche à l'étude du bétail est de la compétence de l'intendant chef, c'est lui qui informe la Direction générale sur les causes de progression ou de décroissance de l'élevage du bétail, c'est lui qui donne le plan zootechnique de la région indiquant la place des différentes races, les centres principaux de production en même temps que le régime d'alimentation, les méthodes de reproduction, les fonctions économiques de chaque race, les moyens à employer pour perfectionner les procédés de l'industrie animale. Il fait connaître le lieu des marchés, leur importance, leur périodicité, leur installation et inspecte les établissements zootechniques de l'Etat annexes aux Ecoles ou indépendants Comme vétérinaire, il renseigne les préfets (governadores civis), administrateurs de cantons (concelhos) et les commissaires de police sur les mesures à prendre en cas d'épidémie en leur donnant des indications sur la manière d'appliquer la loi en vigueur à ce sujet. L'intendant vétérinaire doit faire une inspection de santé périodique dans les propriétés ou localités où il y a agglomération de bétail. Il doit visiter ou faire visiter par ses sous-ordres les marchés et foires, les abattoirs, boucheries, établissement d'équarrissage et de fabricants de guano ainsi que les officines de ferrage ou de travail de produits animaux.

Les magasins de dépôts de ces produits, les véhicules ou appareils de transport par terre et par eau des animaux, les magasins à fourrage, les dépôts de fumier ainsi que viviers, piscines, etc, également soumis à son inspection ainsi que tout ce qui a rapport à l'industrie animale ou au service vétérinaire.

Il a sous sa direction, avons-nous dit, les établissements zootechniques.

Ceux-ci se composent des haras, des postes hippiques, des vacheries, porcheries et bergeries nationales et enfin des écoles destinées à former des jeunes gens possédant une instruction théorique et pratique suffisante pour servir de palefreniers, vachers, porchers, bergers — que l'on comprend sous le nom général de *tratadores* (qui soignent). Ces divers établissements sont en général annexes à des écoles d'agriculture et par cela même sous la direction immédiate du chef de l'Ecole — cependant le haras national du Sud est indépendant.

L'intendant pecuaire est comme nous l'avons vu membre du Comité promoteur d'améliorations agricoles de la région dont il fait partie. — Il y traite des questions de son service et propose les moyens à employer pour encourager l'industrie zootechnique de la région.